Jours à points comptés et broderie libre

Les ateliers ont lieu à la boutique "Pièce unique", en face de l'église à Saint-Benoît (86)

Dates et heures :

Les vendredi après-midi 11 mars et 6 mai pour les jours à points comptés et les 8 avril, 20 mai et 24 juin pour la broderie libre (les points de base, variations sur les points droits et variations sur les points croisés), de 14h à 18h.

Tarif

48€ l'après-midi (4h.)

Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre bulletin, accompagné d'un chèque d'acompte de 15€, le solde étant dû en début d'atelier.

Les inscriptions sont à remettre avec votre règlement au plus tard 3 jours avant la date souhaitée à:

Marie-Hélène Jeanneau
ou à la boutique
"Pièce unique" à Saint-Benoît

Annulation

En cas de force majeure dûment constatée (hospitalisation, blessure...), l'acompte versé vous sera remboursé ou, à votre choix, l'inscription reportée, sans frais, sur une autre date.

Si le nombre de participants à un atelier est insuffisant, cet atelier peut être annulé. Vous en seriez alors averti et votre acompte vous serait remboursé.

Bulletin d'inscription

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

CP .....

Ville .....

Tél. .....

Mél. .....

Je m'inscris pour les dates suivantes :

☐ 11 mars 2011 (jours à points comptés)

☐ 8 avril2011 (broderie libre : points de base)

☐ 6 mai 2011 (jours à points comptés)

☐ 20 mai 2011 (broderie libre : points droits)

☐ 24 juin 2011 (broderie libre : points croisés)

Je verse un acompte de 15€

Signature :

Règlement par chèque à l'ordre de **ACEA-SCOP FORMASCOPE**, à adresser ***au plus tard 3 jours avant la date souhaitée*** avec votre bulletin d'inscription à la boutique "Pièce unique" à Saint-Benoît ou à :

Marie-Hélène Jeanneau
Longes
86600 Saint-Sauvant
www.mhj-broderie.com

mhj

1er semestre 2011

Les ateliers à Saint-Benoît (86)

Jours à points comptés et Broderie libre

marie•hélène jeanneau
broderie main